



LA VILLE RECRUTE

INSPECTEUR(TRICE) MUNICIPAL(E)

Otterburn Park est une ville située au coeur de la Montérégie offrant un cadre de vie paisible et naturel, propice à la détente et aux activités extérieures. Otterburn Park combine l'attrait d'un environnement rural tout en étant à proximité des commodités urbaines. C'est dans ce cadre sans pareil que nous vous invitons à découvrir une opportunité de travail stimulante !

Sous la responsabilité de la Chef de division, urbanisme et développement durable, Service territoire et environnement, l'inspecteur municipal joue un rôle clé dans l'application de la réglementation municipale et le traitement des demandes liées à l'urbanisme. En tant qu'acteur de premier plan pour assurer le respect des normes et la qualité du territoire, il veille à l'inspection, au suivi des plaintes, et à la conformité des travaux, tout en contribuant à la préservation et à l'amélioration de l'environnement urbain d'Otterburn Park. Rejoignez-nous et participez activement à l'évolution de la Ville d'Otterburn Park !

RESPONSABILITÉS

- Recevoir, traiter, analyser et répondre aux demandes des citoyens, entrepreneurs et professionnels en lien avec l'aménagement du territoire et la réglementation municipale, en particulier le Règlement d'urbanisme ;
- Recevoir et analyser les demandes de permis et de certificats d'autorisation. Émettre et effectuer le suivi des permis et des certificats d'autorisation émis, conformément à la réglementation d'urbanisme ;
- Assurer une surveillance constante sur le territoire de la Ville pour appliquer les règlements municipaux, notamment les règlements d'urbanisme.

PROFIL RECHERCHÉ

- DEC en aménagement du territoire et urbanisme, technologie de l'architecture; ou détenir un BAC en urbanisme ;
- Bonne connaissance des logiciels de la suite Microsoft Office et une connaissance des logiciels de la suite AccèsCité de PG (un atout) ;
- Être titulaire d'un permis de conduire valide classe 5 ;
- Minimum d'un an d'expérience dans le milieu municipal (un atout).

AVANTAGES

- Horaire de travail flexible: 35 heures/semaine réparties sur 4 1/2 jours (vendredi pm libre) ;
- Taux horaire entre 34,56 \$ et 40,66 \$;
- Banque de congés personnels ou de maladie de quatorze (12) jours ;
- Régime de retraite avec une contribution de 8 % de l'employeur.

Cette offre d'emploi vous intéresse ?

Faites parvenir votre c.v. à rh@opark.ca



Pour tous les détails : opark.ca

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : MARS 2025

DATE LIMITE : 31 JANVIER 2025

Seules les personnes retenues seront contactées.